

Image not found or type unknown



Mariage francais marocaine

Par **aqme35**, le **27/04/2009** à **18:15**

Bonjour,

je résume notre situation, je vis en france et ma copine au maroc et elle n'est jamais venue en france.

Nous souhaitons nous marier en france et vivre ensemble en france mais ca ressemble un peu au parcours du combattant et on se pose pas mal de questions

quelle est la procédure la plus appropriée ? est-ce possible avec visa touristique? quelles sont les conditions pour obtenir un visa long séjour ?...

Merci à ceux qui voudront bien donner des renseignements